

CVBM réunion du comité directeur

vendredi 9 septembre 2022, 19h

Présents : Marc Blondeau, Bruce Commeau, Laurent Dufort, Chantal Lavisce, Sylvie Le Bour, Jean-François Renoux, Philippe Roy, Jean-Luc Tisseuil

Excusés : Bruno Benedictus, Hubert Plateaux, Sylvain Rabaté

Ordre du jour

SCI

Le gérant attend que les cessions reviennent de l'enregistrement.

Une erreur a été commise lors de dernière réunion : le montant à diviser par les 10 cessionnaires n'est pas de 144€ divisés par 10 mais de 158,50€ par part.

La SCI venant d'être réorganisée, un nouveau gérant n'aurait qu'à préparer l'AG annuelle et attendre que 10 nouveaux vendeurs se présentent ; le travail ne serait pas trop lourd.

Pieds Gelés Habitables

Organisation administrative : Chantal gère l'administratif à faire 3 mois avant la date retenue, comme d'habitude.

Moyens humains : arbitres, sécurités, repas, accueil :

- L'arbitre prévu est Patrick Vilain. (et probablement Guy Bonnin pour les Pieds Gelés Dériveurs)
- Philippe préparera l'avis de course (ainsi que celui des Pieds Gelés Dériveurs)
- Pour les 2 sécu, il est nécessaire de trouver 4 personnes parmi celles qui ne naviguent pas en habitables. Un mail général sera envoyé mais Jacques Bodart, Thierry Bétourné, Jean-Paul Harmand, M. Ratier et Gaëtan Rauch seront plus particulièrement pressentis.
- L'accueil et les inscriptions seront assurés par Sylvie Le Bour
- La réception de la choucroute pourra être faite par Bruno chez lui (aux dernières nouvelles, cette option est impossible car les livraisons doivent être faite à l'adresse enregistrée) ou par Jean-Luc au club.
- Le supplément de courses à Carrefour sera fait dans la semaine qui précèdera la régates et il faudra vérifier que les brûleurs et la machine à café fonctionnent correctement dans la même semaine.
- Les tables seront dressées après la régates.
- Marc viendra aider à préparer le repas.
- Les Fève viendront de Concarneau apporter leur aide à la manifestation.
- Jean-François Renoux doit recontacter Francine Lecerf à Jablines pour avoir des participants supplémentaires.

Zacca : Laurent Dufort signale que la VGA voudrait faire courir la Zacca dès cette année mais que les nouveaux bénévoles ne savent pas qui contacter pour obtenir les autorisations.

GMF assurance : les bateaux sécu ne sont pas assurés, les moteurs non plus. Vu leur vétusté, il n'est pas jugé utile d'y remédier puisqu'ils sont assurés en Responsabilité civile avec les activités du club. Il serait en revanche utile de les marquer CVBM en gros et en rouge sur le flanc.

Élagage des berges : M. Lebeau (service technique de la ville de Créteil) a été relancé mais ne répond pas à notre préoccupation concernant les arbres côté Bras du Chapitre et sur la berge.

Jean-Claude Gillet est parti définitivement mercredi dernier et a rendu ses clés. Il souhaite un justificatif pour pouvoir résilier son assurance.

Travaux local Jean-Claude : il faudra signaler aux impôts que le local a changé de destination et servira dorénavant d'entrepôt (nous pensons y mettre tout le matériel de jardinage qui est éparpillé dans différents lieux).

Fil barbelé : un complément de 200m a été acheté par Chantal et 2 rangées ont été posées derrière la cabane par Jean-Luc, Éric et Marc.

Réparation Sécu 2 : faite par Marc mais des reprises sont à prévoir pour contrôle l'étanchéité. Remplacer le joint du bouchon de nable qui peut être usé.

Moteurs : les 2 moteurs sont à réviser, à commencer par le noir qui ne fonctionne plus du tout, puis le blanc (nettoyage du carbu suffisant ???)

Le port : l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) est en cours. Un brouillon de convention a été rédigé.

Constitution du bureau et CD : après 7 ans, Marc souhaite être remplacé au poste de président. Chantal est en fin de mandat et voudrait être remplacée. Il faut avertir les membres avant l'AG pour que des candidats se présentent.

Membres : Daniel Goldy a quitté le club et M. Gibot va le faire pour partir dans un club du Centre-Val de Loire mais plusieurs demandes d'adhésion pourraient se concrétiser cet automne.

Pêcheurs (info relayée par Fred) : ils souhaitent louer le local de J-Claude pour leurs réunions. Ce ne sera pas possible, vus nos propres projets au sujet de ce local.

Ski nautique et pêcheurs : en raison de l'inflation, le tarif de la location passe de 450 à 480€ par bateau + caution clés pour 2023. Les prévenir suffisamment tôt pour éviter toute contestation de leur part.

État des comptes à fin août : nous avons 11 708,43€ en caisse. Les impôts augmenteront et passeront à 2 724€.

Gilles Carnelez, Thomas Lukawski et Basile n'ont pas encore payé leur cotisation 2022 pour une somme globale d'environ 1 100€. Ils ont été relancés.

Alarme : Bruce

- Il faudrait que d'autres membres téléchargent l'application et obtiennent le code d'accès pour participer à la surveillance des locaux.
- Rajouter une caméra près de la cabine de départ.
- Bruce signale qu'on peut communiquer par le biais de ces caméras qui sont munies d'un haut-parleur.
- Les panneaux obligatoires mentionnant le télé-surveillance devront être apposés rapidement : 1 près de la grue, 1 sur chacune des portes d'accès.
- Proposition d'installer 3 projecteurs avec détecteur de mouvement.
- Coût de la surveillance : 0€

Listel : toujours en attente. La solution proposée par Éric de le découper pour l'emporter à la décharge est jugée trop lourde.

Clés : Un listing des membres détenteurs de clés a été établi par Chantal. Une caution de 10€ par clé sera demandée lors du prochain appel de cotisation. La serrure du bureau sera remplacée avec un cylindre différent des autres, sa clé ne devrait plus être en accès libre ?

Calendrier 2022/2023 :

- Le 16 octobre 2022, Philippe Roy assurera le comité pour le Challenge Quillards qui est en 5B.
- La Zacca sera-t-elle programmée le 12 novembre 2023 ? La VGA demande-t-elle à ce que ce soit une 5A ?
- Pour les régates 2023 du CVBM, Philippe propose d'invertir le Challenge des Guiguettes et le Challenge Quillards qui serait placé le 4 juin 2023.
- Pour les autres régates, on reconduit le calendrier tout en tenant compte des dates des autres clubs.
- Les journées vertes seront placées le 8 avril, le 3 juin et le 21 octobre.

Questions diverses

Pneus pour la berge : 3 pneus seraient à récupérer (par Jean-François ?) pour combler les manques.

Bruce demande l'achat d'une pompe électrique pour vider les bateaux en cas de besoin.

La séance est levée à 22h20

Secrétaire de séance : Sylvie Le Bour